



**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE BADAROUX
MARDI 24 SEPTEMBRE 2013
À 18 HEURES 30**

Etaient présents : Régis TURC, Maire.

Laurence BALESTRI, Gilles BRAJON, André BARBAUX, adjoints
Marie-Rose OBERT, Cristiana COSTA DA SILVA, Cécile BRZUSZEK,
Benoît VALARIER, Christophe CAYROCHE,

Ont donné pouvoir : Mme TARIGHT (à Laurence BALESTRI),
Mme VIGNAL (à Christophe CAYROCHE)
M. BERAL (à Gilles BRAJON), M. LAURENCOT (à Régis TURC).

Secrétaire de séance : M. Gilles BRAJON a été désigné conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectés Territoriales.

POINTS A L'ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la séance du 29 Mai 2013

Il est approuvé à l'unanimité.

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 05 Juin 2013**

Il est approuvé à l'unanimité.

- **Rapports annuels de l'eau et de l'assainissement 2012**

Vu l'article L 224-5 du C.G.C.T., les rapports sur les prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2012 sont adoptés.

- **Ventes parcelles Commune/BOUTON**

Le Conseil Municipal a décidé de vendre les parcelles issues du Domaine Public, déclassées : AV 224 et AV 231, respectivement à Mme Martine BOUTON et Mme Catherine BOUTON. Les frais de géomètre et de notaire seront partagés à moitié entre l'acquéreur et le vendeur.

- **Versement de subvention exceptionnelle**

Sur proposition de Mme Laurence BALESTRI, première adjointe, le Conseil Municipal a décidé d'octroyer 400 € de subvention exceptionnelle à l'APEL du Sacré-Cœur de Badaroux pour financer le projet de création d'un livre par les enfants de l'école.

- **Décisions modificatives au budget M 14 et M 49**

Des réajustements de crédits sur les deux budgets ont été effectués.

- **Vérification et maintenance des extincteurs**

Une consultation de prix est lancée à partir du 01.10.2013, les organismes Intéressés ont jusqu'au 29 novembre 2013 à 17 h 30 pour déposer leurs offres. Le marché prendra effet au 01.01.2014 pour trois ans.

- **Contrats des assurances communales :**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 14 Novembre 2012, il a été décidé de lancer une nouvelle consultation auprès des assureurs, avec prise d'effet au 01.01.2014.

- **Baux à ferme de l'ex-propriété LAURENT à Nojaret**
Annulation de délibération :

Le Conseil Municipal annule la décision N°10/2013 du 29.05.2013 suite au contrôle de légalité et à la nouvelle loi N°2013-428 du 27/05/ 2013.

-**Mise en place d'un S.P.A.N.C (service public d'assainissement non collectif)**

Une convention de prestation de service pour la réalisation de contrôle des installations d'assainissement non collectif est établie entre la Commune de Badaroux et la Société Véolia eau – Compagnie Générale des Eaux à partir du 1^{er} Octobre 2013 jusqu'au 31 décembre 2013 et pour une durée de 5 ans, à compter de ce jour.

- Mise à jour des adhésions – retraits des membres du syndicat AGEDI

Avis favorable de l'assemblée.

DECISIONS

Monsieur le Maire ayant compétences du Conseil Municipal en date du 15.04.2008, informe :

- qu'après consultation des sociétés AGEDI (2 264,63 € TTC) et OPERIS (3 109,60 € TTC hors maintenance), il a signé le devis le 24.06.2013 avec le Syndicat Intercommunal AGEDI.
- q'un contrat a été signé avec ALOES de Mende pour mettre à disposition une personne chargée d'effectuer les travaux de ménage dans divers bâtiments communaux du 05 au 17 août 2013, en raison des congés de Mme MEYNADIER.
- qu'il a signé un devis avec les établissements GOUBERT pour l'acquisition d'un four encastrable dans la grande salle de la Mairie. (385 € TTC).
Pour info : Expert (599 € TTC) et BUT (449,99 € TTC).
- que les tarifs de la cantine pour la rentrée scolaire 2013 - 2014 sont fixés à 3,50 € au lieu de 3,40 €, suite au courrier reçu du Collège Saint Privat, notre fournisseur.

QUESTIONS DIVERSES

- Agrandissement de la salle de la Bioque

Monsieur le Maire présente l'esquisse proposée par le Cabinet BONNET-TEISSIER et le soumet pour avis aux conseillers.

- **Nouveaux rythmes scolaires**

Mme Laurence BALESTRI évoque la mise en place des activités périéducatives entre 15 h 30 et 16 h30 avec du personnel possédant le BAFA ou le CAP petite enfance. Un thème différent chaque semaine est abordé.

- **Saison culturelle 2013 - 2014**

Elle débutera le vendredi 27 septembre 2013.

Clôture de la séance à 19 heures 35.

Le Maire,

Régis TURC